

ont recouru à un moyen bien sage en admettant dans leur comité des représentants compétents des ouvriers et des consommateurs. Ils ont convoqué des experts afin de décider ce qu'ils devraient faire de leur matériel de surplus. Nous approchons de Noël. Si le comité décidait de poursuivre ses séances, je me demande combien de ses membres voudraient demeurer à Ottawa jusqu'à la prochaine session de la Chambre. Ils pourraient revenir plus tôt; mais parlons franc. Il est bien beau de dire que nous continuerons de siéger. Quant à l'idée d'une commission royale, notre comité ne peut en être une parce que nous n'enquêtons pas sur des malversations. Nous examinons la question des économies.

M. JACKMAN: Que faites-vous de la Commission sur les écarts de prix?

M. REID: A ce sujet on a parlé, si je ne me trompe, d'accusations contre les cartels et de la réduction des prix. J'ai assisté à plusieurs de ses séances mais, pour revenir au point que nous discutons, je crois qu'avant de nous prononcer, nous devons décider quels sont les devoirs du comité, ce sur quoi il doit enquêter et quelles recommandations il doit faire. Avant de décider si nous allons siéger plus longtemps, nous ferions mieux de demander l'avis des membres afin de savoir combien d'entre eux désirent siéger jusqu'à la prochaine session du Parlement.

M. MACDONNELL: J'hésite à prendre la parole car, malheureusement, je n'ai pas pu assister à toutes les séances. Il y en a tellement de ce temps-ci qu'à moins de jouir du don de l'ubiquité, on ne peut assister à toutes. Je ne puis vraiment pas me dédoubler. Aussi, je désire poser une ou deux questions au cas où quelque membre du comité éprouverait les mêmes impressions que les miennes. Pour ma part, j'ai l'impression que jusqu'ici je n'ai rien accompli au comité et que je n'ai rien saisi de la situation. C'est un peu ma faute, car je n'ai pas eu le temps de lire aussi attentivement que je l'aurais voulu ce qui a été dit ici et que même si j'avais pu avoir une idée d'ensemble de ce qui s'est dit, il me semble que jusqu'ici (je n'en fais de reproche à personne), nous n'avons fait qu'entendre l'exposé général de ce qu'a fait la Corporation des biens de guerre et je reconnais que sa façon de procéder a été fructueuse.

Voici ce que je me demande. Les remarques de M. Reid sont au point, mais si la majorité des membres pouvaient avoir encore un peu de temps à leur disposition, même une semaine pour porter toute leur attention et consacrer tous leurs efforts à l'étude de la question qui nous occupe, il me semble que, pour ma part, je pourrais avoir un meilleur aperçu de la situation et je pourrais alors me dire que ma présence ici n'a pas été vaine. Agir autrement me semble fort peu satisfaisant. C'est peut-être là une alternative inévitable mais qui me satisfait fort peu. Nous allons terminer nos séances aujourd'hui ou demain. Nous serons plusieurs mois sans nous réunir tandis que la corporation poursuivra évidemment son travail et transigera beaucoup d'affaires. En tenant compte de ce qu'a suggéré M. Reid, s'il arrive que nous puissions convoquer ici un nombre raisonnable de témoins je pense que, même en une seule semaine, nous pourrions abattre pas mal de besogne. J'admets que nous accaparons le temps des directeurs de la corporation et qu'à leurs yeux notre interrogatoire n'est pas un passe-temps très plaisant. Rien n'empêche qu'on a institué le présent comité et qu'aucun de ses membres ne tient à se dire qu'il n'a fait que tuer le temps sans aboutir à rien. Aboutir à quelque chose ne veut pas dire partir à la chasse de quelque scandale ni rien de tel. Je n'y pense même pas: il ne s'agit pas de partir en expédition. Pour ma part, il y a certaines choses que j'ignore, qu'on ne m'a pas bien expliqué et j'aimerais à avoir un aperçu de ce qui se fait afin de pouvoir en rendre compte à mes mandants et leur dire: "Si vous étudiez cette question, vous constaterez comme moi que la ligne de conduite de la corporation est satisfaisante ainsi que les principes sur lesquels elle se base pour agir".

M. PROBE: M le président, notre comité en est à sa huitième séance, sinon sa neuvième. Il est convoqué pour 11 h. 45 et si l'on tient compte du temps qu'il perd avant de se mettre à l'oeuvre, il siège la valeur d'une heure. Nous avons donc